

**DEMANDE DE PRIX (RFQ)  
(Travaux)**

NOM & ADRESSE DE L'ENTREPRISE	<b>DATE : RFQ N°11- 2017 - PNUD-BF</b> <b>N° DE REFERENCE DE LA : RFQ N°11- 2017- PNUD-BF : Réalisation de travaux de construction d'une salle de réunion, d'une clôture et d'un parking à l'antenne du Sahel - Gorom Gorom (lot1) et d'aménagement de bureaux à l'antenne de la boucle du Mouhoun (Lot2) pour le compte du projet EBA-FEM</b>
-------------------------------	---

Chère Madame/Cher Monsieur,

Nous vous demandons de bien vouloir nous soumettre votre offre de prix au titre de la demande de cotation pour la **réalisation de travaux de construction d'une salle de réunion, d'une clôture et d'un parking à l'antenne du Sahel - Gorom Gorom (lot1) et d'aménagement de bureaux à l'antenne de la boucle du Mouhoun (Lot2) pour le compte du projet EBA-FEM** en deux (02) lots, tels que décrits en détails à l'annexe 1 de la présente RFQ. Lors de l'établissement de votre offre de prix, veuillez utiliser le formulaire figurant à l'annexe 2 jointe aux présentes.

Les offres de prix adressées au Directeur Pays Adjoint /Opérations peuvent être soumises **uniquement** en ligne par le système Etendering à travers le lien suivant : <https://etendering.partneragencies.org> avec votre propre mot de passe au plus tard le **22 septembre 2017 à l'heure indiquée dans le système.**

Vous utiliserez pour ce faire votre identifiant et votre mot de passe.

Si vous n'est pas encore enregistré dans le système, vous pourrez le faire en utilisant les informations ci-dessous :

Identifiant: event.guest

Mot de passe: why2change

Suivre les instructions de l'enregistrement étape par étape comme spécifié dans le guide.

Des outils complémentaires pouvant faciliter votre compréhension /enregistrement dans le système peuvent être accessibles à l'adresse suivante :

<http://www.undp.org/content/undp/en/home/operations/procurement/business/procurement-notices/resources/>

Il vous appartiendra de vous assurer que votre offre de prix parviendra à l'adresse indiquée ci-dessus au plus tard à la date-limite précédemment indiquée.

Veuillez indiquer sur votre offre, le/les lots pour le(s)quel(s) vous soumissionnez.

En cas de contradictions, veuillez noter que les informations inscrites dans le système primeront.

Pour obtenir des informations complémentaires, vous pouvez soumettre vos questions par écrit, de préférence par email à l'adresse suivante : [procurement.burkina@undp.org](mailto:procurement.burkina@undp.org).

Cependant tout retard dans la transmission de ces informations ne pourrait en aucun cas constituer un motif de report de la date de soumission des offres.



Il vous appartiendra de vous assurer que votre offre de prix parviendra à l'adresse indiquée ci-dessus au plus tard à la date-limite. Les offres de prix qui seront reçues par le PNUD postérieurement à la date-limite indiquée ci-dessus, pour quelque raison que ce soit, ne seront pas prises en compte.

Veillez prendre note des exigences et conditions concernant la fourniture du ou des travaux susmentionnés :

Adresse(s) exacte(s) du ou des lieux de livraison (indiquez-les toutes, s'il en existe plusieurs)	Lot n°1 : Antenne de Gorom-Gorom (Sahel) Lot n°2 : Antenne de Dédougou (Boucle du Mouhoun)
Date et heure limites de livraison prévues (si la livraison intervient ultérieurement, l'offre de prix pourra être rejetée par le PNUD)	<b>PRECISER LE DELAI DE D'EXECUTION DANS L'OFFRE</b> <b>Ne devrait pas excéder 60 jours par lot (Délais non cumulatifs)</b>
Devise privilégiée pour l'établissement de l'offre de prix	<b>FCFA</b>
Taxe sur la valeur ajoutée applicable au prix offert	<b>Montant HTVA</b>
Date-limite de soumission de l'offre de prix	<b>22 septembre 2017</b>
Documents à fournir	<input type="checkbox"/> Le formulaire fourni dans l'annexe 3, dûment rempli, conformément à la liste des exigences indiquées dans l'annexe 1 ; <input type="checkbox"/> Le certificat d'inscription au registre du commerce le plus récent ; <input type="checkbox"/> L'attestation la plus récente justifiant de la régularité de la situation fiscale ; <input type="checkbox"/> Une liste des contrats similaires réalisés (au moins 3 contrats similaires) Type d'agrément technique requis : <b>Catégorie B2 ou B3</b>
Durée de validité des offres de prix à compter de la date de soumission	<input type="checkbox"/> 90 jours Dans certaines circonstances exceptionnelles, le PNUD pourra demander au prestataire de proroger la durée de validité de son offre de prix au-delà de ce qui aura été initialement indiqué dans la présente RFQ. Le soumissionnaire devra alors confirmer par écrit la prorogation, sans aucune modification de l'offre de prix.
Offres de prix partielles	<input type="checkbox"/> <b>NON PERMISE</b>
Conditions de paiement	<input type="checkbox"/> 95% dès livraison complète des travaux <input type="checkbox"/> Cinq pour cent (5%) du montant total du contrat seront payés à l'entreprise après la période de garantie indiquée par le PNUD
Indemnité forfaitaire	Une indemnité forfaitaire de 0,67% sera appliquée pour chaque jour calendaire de retard à concurrence d'un montant maximum de 10% du montant du contrat.

Critères d'évaluation	<input type="checkbox"/> Conformité à la description technique/plein respect des exigences et prix le plus bas <sup>1</sup> <input type="checkbox"/> Acceptation sans réserve du BC/des conditions générales du contrat <input type="checkbox"/> Références techniques : <input type="checkbox"/> Nombre minimum de projets de nature et de complexité similaires exécutés au cours des 5 dernières années : au moins trois (03) ; <input type="checkbox"/> Montant du contrat le plus important au cours des 3 dernières années : Au moins égal au montant de l'offre <input type="checkbox"/> Délai d'exécution le plus avantageux <input type="checkbox"/> Conformité du personnel proposé (voir annexe 1) <input type="checkbox"/> Conformité du matériel proposé (voir annexe 2)
Le PNUD attribuera un contrat à :	<input type="checkbox"/> Un ou deux lot par entreprise ( le PNUD se réserve toutefois le droit de ne pas attribuer plus d'un lot à une entreprise)
Type de contrat devant être signé	<input type="checkbox"/> Contrat de travaux /Bon de commande
Conditions particulières du contrat	<input type="checkbox"/> Annulation du BC/contrat en cas de retard de livraison/d'achèvement
Conditions de versement du paiement	<input type="checkbox"/> Dépôt de rapport d'étape certifié
Annexes de la présente RFQ	<input type="checkbox"/> Personnel minimum exigé (annexe 1) <input type="checkbox"/> Matériel minimum exigé (annexe 2) <input type="checkbox"/> Formulaire de soumission de l'offre de prix (annexe 3) <input type="checkbox"/> Cadre du devis estimatif et quantitatif (annexe 4) <input type="checkbox"/> Cadre du bordereau des prix unitaires (annexe 5) <input type="checkbox"/> Descriptions techniques des travaux requis (annexe 6) <input type="checkbox"/> Conditions générales / Conditions particulières (annexe 7). La non-acceptation des conditions générales (CG) constituera un motif d'élimination de la présente procédure d'achat
Personnes à contacter pour les demandes de renseignements (Demandes de renseignements écrites uniquement)	<a href="mailto:procurement.burkina@undp.org">procurement.burkina@undp.org</a> Les réponses tardives du PNUD ne pourront pas servir de prétexte à la prorogation de la date-limite de soumission, sauf si le PNUD estime qu'une telle prorogation est nécessaire et communique une nouvelle date-limite aux offrants.

Les travaux proposés seront examinés au regard de l'exhaustivité et de la conformité de l'offre de prix par rapport aux spécifications minimums décrites ci-dessus et à toute autre annexe fournissant des détails sur les exigences du PNUD.

L'offre de prix qui sera conforme à l'ensemble des spécifications et exigences, qui proposera le prix le plus bas, et qui respectera l'ensemble des autres critères d'évaluation sera retenue. Toute offre qui ne respectera pas les exigences sera rejetée.

<sup>1</sup>Le PNUD se réserve le droit de ne pas attribuer le contrat à l'offre de prix la plus basse si la deuxième offre de prix la plus basse parmi les offres recevables est considérée comme étant largement supérieure, si le prix n'est pas supérieur de plus de 10 % à l'offre conforme assortie du prix le plus bas et si le budget permet de couvrir la différence de prix. Le terme « supérieure », tel qu'il est utilisé dans le présent paragraphe désigne des offres qui dépassent les exigences préétablies énoncées dans les spécifications.

Toute différence entre le prix unitaire et le prix total (obtenu en multipliant le prix unitaire par la quantité) sera recalculée par le PNUD. Le prix unitaire prévaudra et le prix total sera corrigé. Si le fournisseur n'accepte pas le prix final basé sur le nouveau calcul et les corrections d'erreurs effectués par le PNUD, son offre de prix sera rejetée.

Le PNUD se réserve le droit, après avoir identifié l'offre de prix la plus basse, d'attribuer le contrat uniquement en fonction des prix des travaux si le coût de transport (fret et assurance) s'avère être supérieur au propre coût estimatif du PNUD en cas de recours à son propre transitaire et à son propre assureur.

Au cours de la durée de validité de l'offre de prix, aucune modification du prix résultant de la hausse des coûts, de l'inflation, de la fluctuation des taux de change ou de tout autre facteur de marché ne sera acceptée par le PNUD après réception de l'offre de prix. Lors de l'attribution du contrat ou du bon de commande, le PNUD se réserve le droit de modifier (à la hausse ou à la baisse) la quantité des services et/ou travaux, dans la limite de vingt-cinq pour cent (25 %) du montant total de l'offre, sans modification du prix unitaire ou des autres conditions.

Tout bon de commande qui sera émis au titre de la présente RFQ sera soumis aux conditions générales jointes aux présentes. La simple soumission d'une offre de prix emporte acceptation sans réserve par le prestataire des conditions générales du PNUD figurant à l'annexe 3 des présentes.

Le PNUD n'est pas tenu d'accepter une quelconque offre de prix ou d'attribuer un contrat/bon de commande et n'est pas responsable des coûts liés à la préparation et à la soumission par le prestataire d'une offre de prix, quels que soient le résultat ou les modalités du processus de sélection.

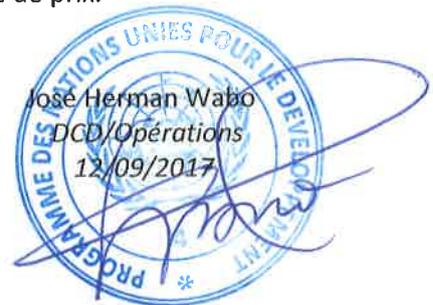
Veillez noter que la procédure de contestation du PNUD qui est ouverte aux prestataires a pour but de permettre aux personnes ou entreprises non retenues pour l'attribution d'un bon de commande ou d'un contrat de faire appel dans le cadre d'une procédure de mise en concurrence. Si vous estimez que vous n'avez pas été traité de manière équitable, vous pouvez obtenir des informations détaillées sur les procédures de contestation ouvertes aux prestataires à l'adresse suivante : <http://www.undp.org/procurement/protest.shtml>.

Le PNUD encourage chaque prestataire potentiel à éviter et à prévenir les conflits d'intérêts en indiquant au PNUD si vous-même, l'une de vos sociétés affiliées ou un membre de votre personnel a participé à la préparation des exigences, du projet, des spécifications, des estimations des coûts et des autres informations utilisées dans la présente RFQ.

Le PNUD applique une politique de tolérance zéro vis-à-vis des fraudes et autres pratiques interdites et s'est engagé à identifier et à sanctionner l'ensemble de ces actes et pratiques préjudiciables au PNUD, ainsi qu'aux tiers participant aux activités du PNUD. Le PNUD attend de ses prestataires qu'ils respectent le code de conduite à l'intention des fournisseurs de l'Organisation des Nations Unies qui peut être consulté par l'intermédiaire du lien suivant : [http://www.un.org/depts/ptd/pdf/conduct\\_english.pdf](http://www.un.org/depts/ptd/pdf/conduct_english.pdf)

Nous vous remercions et attendons avec intérêt votre offre de prix.

Cordialement,



Immeuble des Nations Unies, Koulouba (secteur 4) 01 BP 575 Ouagadougou 01 – Burkina Faso  
Téléphone : (226) 50.30.67.62/63/64 – Fax : (226) 50.33.27.46 – Email : registry.bf@undp.org

### Annexe 1 : Personnel minimum exigé par lot

Personnel minimum exigé : Justifié par les copies des diplômes légalisés et les CV accompagnés d'attestations de disponibilité signés et datés par les intéressés eux-mêmes pour le personnel non permanent ou signés et datés par l'employeur pour le personnel permanent minimum exigé

Personnel est à fournir pour

(Préciser le lot)

Nombre	Poste	Diplôme/spécialité	Années d'expérience minimum	Nombre minimum de projets similaires au même poste
01	Chef de mission	Technicien Supérieur (Génie Civil ou Génie Rural)	10 ans	3 projets
01	Chef de chantier	CAP ou BEP (Génie Civil)	5 ans	3 projets
01	Chef d'équipe maçonnerie	Ouvrier spécialisé	5ans	3 projets
01	Chef d'équipe Charpente couverture	Ouvrier spécialisé	5 ans	3 projets
01	Chef d'équipe ferrailage	Ouvrier spécialisé	5 ans	3 projets
01	Chef d'équipe coffrage	Ouvrier spécialisé	5 ans	3 projets
01	Chef d'équipe étanchéité - peinture	Ouvrier spécialisé	5 ans	3 projets

### Annexe 2: Matériel minimum exigé

#### Matériel minimum exigé pour le lot 1

Lot1 : Travaux de construction d'une salle de réunion, d'une clôture et d'un parking à l'antenne Sahel du projet EBA-FEM (Gorom Gorom )

Nombre	Description	Spécifications techniques
02	Camions benne	Minimum 6m <sup>3</sup> de capacité
02	Vibreux	Néant
02	Bétonnière	Néant
06	Caisses à outils (maçonnerie, peinture, coffrage, ferrailage, étanchéité, charpente ...)	Le plus complet possible
12	Brouettes	Néant



**Matériel minimum exigé pour le lot 2**

**Lot2 : Travaux d'aménagement de bureaux de EBA-FEM / Boucle du Mouhoun (Dédougou).**

Nombre	Description	Spécifications techniques
01	Camion benne	Minimum 6m <sup>3</sup> de capacité
01	Vibreux	Néant
01	Bétonnière	Néant
06	Caisses à outils (maçonnerie, peinture, coffrage, ferrailage, étanchéité, charpente ...)	Le plus complet possible
06	Brouettes	Néant

### Annexe 3 : Cadre du devis estimatif et quantitatif

#### DEVIS QUANTITATIF ET ESTIMATIF

##### Objectifs

1. Le devis quantitatif donne des renseignements sur les quantités de travaux à effectuer pour que les soumissions puissent être établies avec efficacité, précision et sur une même base; Il permet de fournir un devis estimatif qui servira à l'évaluation périodique des travaux exécutés lors de l'exécution du marché.
2. Pour atteindre ces objectifs, les travaux sont suffisamment détaillés dans le devis quantitatif pour permettre une distinction entre les différents types de travaux ou entre les travaux de même natures effectuées à différents endroits ou dans d'autres circonstances pouvant donner lieu à différentes considérations de coût. En harmonie avec ces exigences, la présentation et le contenu du devis quantitatif sont aussi simples et concis que possible.

#### CADRE DU DEVIS QUANTITATIF ET ESTIMATIF

Nom du soumissionnaire : \_\_\_\_\_

**Lot n°1 : Réalisation de travaux de construction d'une salle de réunion, d'une clôture et d'un parking à l'antenne du Sahel - Gorom Gorom**

N°	Désignation de l'ouvrage	U	Quant.	Prix unit.	Prix total
----	--------------------------	---	--------	------------	------------

<b>A/ Généralités</b>					
-----------------------	--	--	--	--	--

I	Amené-repli	u	1,00		
II	Implantation	u	1,00		

<b>Total A (Généralités)</b>					
------------------------------	--	--	--	--	--

<b>B/ Bâtiment de bureaux</b>					
-------------------------------	--	--	--	--	--

I	Terrassement				
I-1	Abattage d'arbre	ff	1,00		
I-2	Dépose de toiture et évacuation	ff	1,00		
I-3	Démolition de maçonnerie et évacuation	ens	1,00		
I-4	Fouille pour semelles isolées	m3	4,45		
I-5	Fouille en rigoles filantes sous murs en parpaings (40x40)	m3	3,37		
I-6	Fouille en rigoles filantes sous murs en briques latéritiques (50x50)	m3	5,97		
I-7	Fouille en rigoles filantes pour bordures de terrasse et fleurs (30x35)	m3	1,41		

Immeuble des Nations Unies, Koulouba (secteur 4) 01 BP 575 Ouagadougou 01 – Burkina Faso  
Téléphone : (226) 50.30.67.62/63/64 – Fax : (226) 50.33.27.46 – Email : registry.bf@undp.org



I-8	Remblai provenant des fouilles	m3	11,83		
I-9	Remblais d'apport latéritique	m3	12,43		
I-10	Lit de sable sous dallage ep=5cm	m3	3,29		
I-11	Film polyane sous dallage	m2	65,77		
<b>sous total I</b>					
<b>II</b>	<b>Béton - Béton armé – Maçonnerie</b>				
II-1	Béton de propreté sous semelles isolées dosé à 150 kg/m3 (ép. 5 cm)	m3	0,37		
II-2	Béton de propreté sous semelles filantes dosé à 150 kg/m3 (ép. 5 cm)	m3	1,22		
II-3	Béton armé pour semelles isolées dose à 350Kg/m3 (ép.25 cm)	m3	1,86		
II-4	Béton cyclopéen pour semelles filantes sous murs (50x45 et 40x35) dosé à 250kg/m <sup>3</sup>	m3	8,33		
II-5	Béton cyclopéen pour semelles filantes de bordures de terrasses et fleurs (30x20)	m3	1,12		
II-6	Soubassement en agglos pleins de 20x20x40 sous murs en briques latéritiques, 1 couche.	m2	5,71		
II-7	Maçonnerie en agglos pleins de 15x20x40 de bordure de terrasses et fleurs, 1 couche	m2	3,19		
II-8	Béton armé pour chaînage bas de 20x20 dosé à 350 kg/m3 sous murs en briques taillées	m3	1,04		
II-9	Béton armé pour chaînage bas de 15x15 dosé à 350 kg/m3 pour bordure de terrasses et sous murs en parpaings	m3	0,77		
II-10	Béton armé pour potelets dosé à 350 kg/m3	m3	0,29		
II-11	Maçonnerie en briques latéritiques	m2	91,52		
II-12	Maçonnerie en agglos creux de 15x20x40	m2	86,43		
II-13	Béton armé pour poteaux, poutre, linteaux chaînage, chaînage d'arase (ht=15cm), appui de baies et dessus placard dosé à 350 kg/m3	m3	6,82		
II-14	Béton dosé à 250 kg/m3 pour perron rampe et socle de placard, eps=0,08	m3	0,32		
II-15	Béton ordinaire pour appui de tôle dosé à 300 kg/m3	m3	1,38		
II-16	Béton légèrement armé pour aire de dallage dosé à 300 kg/m3 ép. 08cm	m3	5,12		

II-17	Claustras de ventilation y compris grille anti-moustique	u	28,00		
II-18	Enduit intérieur au mortier de ciment sur maçonnerie en parpaings	m2	144,06		
II-19	Enduit intérieur au mortier de ciment sur maçonnerie en briques latéritiques	m2	165,91		
II-20	Réalisation de paillasse de cuisine	m2	1,00		
II-21	Raccordement et calfeutrement	ff	1,00		

**sous total II**

<b>III</b>	<b>Charpente – Couverture</b>				
	* Fourniture et pose , compris tous accessoires, de fonctionnement et dispositif de scellement , traitement primaire anti-rouille et toutes suggestions de pose pour:				
III-1	Traverse en IPN de 120	ml	6,00		
III-2	Panne en tube rectangulaire Lourd de 40x80 Français	ml	147,00		
III-3	Bande de feutre bitumineux sur pannes	ml	147,00		
III-4	Tôle bac prélaqué 35/100è	m2	150,12		
III-5	Faux plafond en contre plaqué ordinaire de 5mm, cadrillage de 60x80cm(bureaux, terrasse, cuisine, magasin et toilettes)	m2	88,67		
III-6	Faux plafond meuble en contre plaqué meuble de 5mm, cadrillage de 60x80cm (Hall et couloir)	m2	31,86		

**sous total III**

<b>IV</b>	<b>Menuiserie métallique et bois</b>				
	* Fournitures, pose et raccords divers, compris traitement primaire anti-rouille, anneaux de cadenas serrurerie et quincaillerie diverses pour:				
IV-1	Porte métallique vitrée à 2 battants avec grille de sécurité de 150x220 et cadre métallique en double H	u	1,00		
IV-2	Porte métallique persiennée de 60x220 y compris cadre métallique en double H.	u	1,00		
IV-3	Porte isoplane en contreplaqué ordinaire pour placard de 125x220 y compris 3 panneaux métalliques (cadre en tube carré de 25x25 et tôle noire 8/10è) de compartimentation et cadre métallique.	u	2,00		
IV-4	Porte isoplane en contreplaqué ordinaire pour placard de 150x220 y compris 3 panneaux métalliques (cadre en tube carré de 25x25 et tôle noire 8/10è) de compartimentation et cadre métallique.	u	2,00		



IV-5	Fenêtre vitrée de 120x120 avec grillage moustiquaire et grille de sécurité ouvrante à la française	u	5,00		
IV-6	Fenêtre vitrée de 120x120 avec grillage moustiquaire et grille de sécurité fixe	u	3,00		
IV-7	Fenêtre vitrée avec grille de sécurité et grillage moustiquaire de 100x120	u	6,00		
IV-8	Fenêtre vitrée avec grille de sécurité et grillage moustiquaire de 60x60	u	3,00		
IV-9	Porte isoplane ordinaire de 80x220 y compris cadre métallique en double H.	u	2,00		
IV-10	Porte isoplane pleine en bois bété de 80x220 y compris cadre métallique en double H.	u	3,00		
IV-11	Porte isoplane housée de 80x220 y compris cadre métallique en double H.	u	2,00		
IV-12	Porte isoplane ordinaire de 60x220 y compris cadre métallique en double H.	u	5,00		
IV-13	F/P panneau d'identification de 100x200cm (enseigne murale) en tôle 10/10ème montée sur un cadre en tube rond noire de 26/34 Lourd.	u	1,00		

**sous total IV**

<b>V</b>	<b>Revêtement</b>				
V-1	Relevé d'étanchéité en paxalumin	m2	30,62		
V-2	Fourniture et pose de carreaux poli de 50x50cm pour sol de hall et couloir y compris plinthes encastrées de 10cm.	m <sup>2</sup>	34,31		
V-3	Fourniture et pose de carreaux grés cérame de 30x30cm pour sol y compris plinthes encastrées de 10cm (bureau, cuisine, terrasse et magasin)	m <sup>2</sup>	86,08		
V-4	Fourniture et pose de carreaux grés cérame ANTIDERAPANT de 30x30cm pour sol de toilettes.	m2	12,63		
V-5	Fourniture et pose de carreaux faïence murale sanitaire de 25x30cm pour murs de toilettes (ht:1,80m) et dessus de paillasse de cuisine (ht:0,60m).	m3	42,37		

**sous total V**

<b>VI</b>	<b>Electricité</b>				
VI-1	F/P de coffret électrique modulaire avec porte fusible, DPN, disjoncteur général avec vigi y compris raccordement au réseau existant et connexion	ff	1,00		

VI-2	Fillerie de distribution electricité encastrée	ff	1,00		
VI-3	Fillerie de distribution encastrée téléphone	ff	1,00		
VI-4	Fillerie de distribution encastrée télévision	ff	1,00		
VI-5	Mise à la terre générale	ff	1,00		
	<b>F/P des appareils:</b>				
VI-6	réglète complète de 120	U	16,00		
VI-7	réglète complète étanche de 120	U	6,00		
VI-8	globe plafonier	U	7,00		
VI-9	Split de 1,5CV pour le hall	U	3,00		
VI-10	Split de 1CV pour bureaux	U	3,00		
VI-11	Brasseurs d'air	U	7,00		
VI-12	Prise de courant + terre	U	21,00		
VI-13	Prise de courant + terre Etanche	U	2,00		
VI-14	Prise téléphone	U	5,00		
VI-15	Prise télé	U	3,00		
VI-16	Interrupteur va et vient	U	13,00		
VI-17	Interrupteur double va et vient	U	3,00		
<b>sous total VI</b>					

<b>VII</b>	<b>Pomberie sanitaire</b>				
VII-1	Réalisation de dispositif de collecte / traitement / infiltration des eaux usées et eaux vannes (fosse septique - lit bactérien - puits perdu - regards de visite - canalisation d'évacuation).	ff	1,00		
VII-2	F/P de conduites complètes en PPR pour eau froide et eau chaude	ff	1,00		
VII-3	F/P d'évier de cuisine complet	ff	1,00		
VII-4	F/P de lavabo complet de 60	ff	4,00		
VII-5	F/P de colonne de douche complète	ff	2,00		
VII-6	F/P de siphon de sol	ff	4,00		
VII-7	F/P de WC cuvette anglaise complète	ff	4,00		
VII-8	F/P de chauffe eau solaire de 120 litres complet	ff	1,00		
<b>sous total VII</b>					

<b>VIII</b>	<b>Peinture</b>				
	* Travaux préparatoires, fournitures et mises en oeuvre complète et parfaite compris double triple teinte éventuelle, toutes sujétions dues pour :				
VIII-1	enduit plâtre lisse sur murs intérieurs et sous terrasse	m <sup>2</sup>	238,76		
VIII-2	Peinture vinylique FOM Intérieur sur faux plafond en contreplaqué ordinaire	m <sup>2</sup>	88,67		

Immeuble des Nations Unies, Koulouba (secteur 4) 01 BP 575 Ouagadougou 01 – Burkina Faso  
Téléphone : (226) 50.30.67.62/63/64 – Fax : (226) 50.33.27.46 – Email : registry.bf@undp.org



VIII-3	Peinture acrylique FOM Extérieur lavable sur enduit intérieur	m2	238,76		
VIII-4	Peinture à huile glycérophtalique sur menuiserie métallique et isoplane ordinaire.	m2	66,37		
VIII-5	Verni sur portes isoplans et plafond meuble	m3	42,42		
<b>sous total VII</b>					

<b>Total B (Bâtiment de bureaux)</b>					
--------------------------------------	--	--	--	--	--

<b>C/ Parking</b>					
-------------------	--	--	--	--	--

<b>I Terrassement - Béton – Maçonnerie</b>					
I-1	Fouille	m3	3,37		
I-2	béton de propreté à 150kg/m <sup>3</sup>	m3	0,56		
I-3	béton cycloppéen à 250kg/m <sup>3</sup> pour fondation bordure de terrasse	m3	2,81		
I-4	bordure en maçonnerie de parpaings pleins de 15x20x40 (1 couche)	m2	7,15		
I-5	Béton pour rampe y compris retombé à 300kg/m <sup>3</sup> (eps.8cm)	m3	1,29		
I-6	Remblai d'apport	m3	2,28		
I-7	Remblai provenant des fouilles	m3	3,37		
I-8	F/P de gravier quartz ou granite (eps.10cm)	m3	5,53		
<b>sous total II</b>					

<b>II Menuiserie métallique- Couverture</b>					
	* Fournitures, pose et raccords divers, compris tous accessoires, traitement primaire anti-rouille, anneaux de cadenas, serrurerie, quincaillerie diverses et toutes suggestions de pose pour:				
II-1	Poteaux en tube rond noire Lourde de 50/60 (ht=3,00m) y compris scellement	u	12,00		
II-2	Charpente en tube rond noire Lourde de 50/60 (pannes en arc, éléments de liaison latéraux de poteaux ...)	ml	120,00		
II-3	Tôle bac prélaqué 35/100è	m2	60,00		
<b>sous total II</b>					

<b>Total C (Parking)</b>					<b>0</b>
--------------------------	--	--	--	--	----------

**RECAPITULATIF**

<b>A/ Généralités</b>	<b>U</b>	<b>1</b>		
<b>B/ Bâtiment de bureaux</b>	<b>U</b>	<b>1</b>		
<b>C/ Parking</b>	<b>U</b>	<b>1</b>		
<b>Total en HT</b>				
<b>TVA</b>		<b>18%</b>		
<b>Total en TTC</b>				

Arrêté le présent devis estimatif à la somme de \_\_\_\_\_ (en lettres)  
 \_\_\_\_\_ (montant en chiffres) toutes taxes comprises incluant la taxe à la valeur  
 ajoutée(TVA) au montant de \_\_\_\_\_ (en lettres) \_\_\_\_\_ (montant en chiffres).

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

Le soumissionnaire (date, cachet et signature)

**Lot n°2 : Réalisation de travaux d'aménagement de bureaux à l'antenne de la boucle du Mouhoun**

N°	Désignation de l'ouvrage	U	Quant.	Prix unit.	Prix total
----	--------------------------	---	--------	------------	------------

**A/ Généralités**

I	Amené-repli	u	1,00		
II	Implantation	u	1,00		
III	Démolition de clôture en haie vive grillagée et restes de maçonnerie en banco existantes et évacuation des gravats et éléments constitutifs.	ff	1,00		

**Total A (Généralités)**

**B/ Bâtiment de salle de réunions et chambres**

I	Terrassement				
I-1	Fouille pour semelles isolées	m3	20,74		
I-2	Fouille en rigoles filantes sous murs (60x80)	m3	16,85		
I-3	Fouille en rigoles filantes pour bordures de terrasse (30x35)	m3	5,66		
I-4	Remblai provenant des fouilles	m3	26,40		
I-5	Remblais d'apport latéritique	m3	16,63		
I-6	Lit de sable sous dallage ep=5cm	m3	5,26		
I-7	Film polyane sous dallage	m2	105,12		
<b>sous total I</b>					

II	Béton - Béton armé – Maçonnerie				
II-1	Béton de propreté sous semelles isolées dosé à 150 kg/m3 (ép. 5 cm)	m3	1,04		
II-2	Béton de propreté sous semelles filantes dosé à 150 kg/m3 (ép. 5 cm)	m3	1,86		
II-3	Béton armé pour semelles isolées dose à 350Kg/m3 (ép.25 cm)	m3	5,19		
II-4	Béton cyclopéen pour semelles filantes sous murs (60x55) dosé à 250kg/m <sup>3</sup>	m3	11,58		
II-5	Béton cyclopéen pour semelles filantes de bordures de terrasses et fleurs (30x20)	m3	3,23		
II-6	Soubassement en agglos pleins de	m2	23,30		

	20x20x40 sous murs, 2 couches.				
II-7	Maçonnerie en agglos pleins de 15x20x40 de bordure de terrasses et fleurs, 1 couche	m2	9,70		
II-8	Béton armé pour chaînage bas de 20x20 dosé à 350 kg/m3 sous murs	m3	2,12		
II-9	Béton armé pour chaînage bas de 15x15 dosé à 350 kg/m3 pour bordure de terrasses	m3	0,67		
II-10	Béton armé pour potelets dosé à 350 kg/m3	m3	1,45		
II-11	Maçonnerie en agglos creux de 15x20x40	m2	192,20		
II-12	Béton armé pour poteaux, poutre, linteaux chaînage, chaînage d'arase (ht=15cm), appui de baies et dessus placard dosé à 350 kg/m3	m3	9,36		
II-13	Béton dosé à 250 kg/m3 pour perron rampe et socle de placard, eps=0,08	m3	0,90		
II-14	Béton ordinaire pour appui de tôle dosé à 300 kg/m3	m3	1,46		
II-15	Béton ordinaire pour aire de dallage dosé à 300 kg/m3 pour les chambres, terrasses et marches (ep.8cm)	m3	5,18		
II-16	Béton légèrement armé pour aire de dallage dosé à 300 kg/m3 (ép.10cm pour salle de réunion)	m3	4,85		
II-17	Claustras de ventilation y compris grille anti-moustique	u	42,00		
II-18	Enduit intérieur au mortier de ciment sur maçonnerie	m2	286,32		
II-19	Enduit extéteur au mortier de ciment sur maçonnerie y compris tyrolienne	m2	136,16		
II-20	Raccordement et calfeutrement	ff	1,00		
<b>sous total II</b>					
<b>III</b>	<b>Charpente – Couverture</b>				
	* Fourniture et pose , compris tous accessoires, de fonctionnement et dispositif de scellement , traitement primaire anti-rouille et toutes suggestions de pose pour:				
III-1	Traverse en IPN de 120	ml	9,00		
III-2	Panne en tube rectangulaire Lourd de 40x80 Français	ml	136,80		
III-3	Bande de feutre bitumineux sur pannes	ml	136,80		
III-4	Tôle bac prélaqué 35/100è	m2	136,03		

III-5	Faux plafond en contre plaqué ordinaire de 5mm, cadrillage de 60x80cm pour les chambres	m2	60,64		
III-6	Faux plafond meuble en contre plaqué meuble de 5mm, cadrillage de 60x80cm (Salle de réunion)	m2	48,51		
<b>sous total III</b>					

<b>IV</b>	<b>Menuiserie métallique et bois</b>				
	* Fournitures, pose et raccords divers, compris traitement primaire anti-rouille, anneaux de cadenas serrurerie et quincaillerie diverses pour:				
IV-1	Porte métallique vitrée à 2 battants avec grille de sécurité 150x220 cadre métallique en double H	u	2,00		
IV-2	Porte métallique vitrée avec grille de sécurité de 80x220 cadres métalliques en double H	u	4,00		
IV-3	Porte isoplane en contreplaqué ordinaire pour placard de 120x220 y compris 3 panneaux métalliques (cadre en tube carré de 25x25 et tôle noire 8/10è) de compartimentation et cadre métallique.	u	2,00		
IV-4	Fenêtre métallique vitrée de 120x120 avec grillage moustiquaire et grille de sécurité.	u	4,00		
IV-5	Fenêtre métallique vitrée avec grille de sécurité et grillage moustiquaire de 100x120	u	5,00		
IV-6	Fenêtre métallique vitrée avec grille de sécurité et grillage moustiquaire de 60x60	u	2,00		
IV-7	Fenêtre métallique vitrée avec grille de sécurité et grillage moustiquaire de 60x120	u	2,00		
IV-8	Porte isoplane ordinaire de 60x220 y compris cadre métallique en double H.	u	2,00		
IV-9	F/P panneau d'identification de 100x200cm (enseigne murale) en tôle 10/10ème montée sur un cadre en tube rond noire de 26/34 Lourd.	u	1,00		
<b>sous total IV</b>					

<b>V</b>	<b>Revêtement</b>				
V-1	Relevé d'étanchéité en paxalumin	m2	44,40		

V-2	Fourniture et pose de carreaux poli de 50x50cm pour sol de salle de réunion et ses terrasses y compris plinthes encastrées de 10cm.	m <sup>2</sup>	89,85		
V-3	Fourniture et pose de carreaux grés cérame de 30x30cm pour sol y compris plinthes encastrées de 10cm (bureau, cuisine, terrasse et magasin)	m <sup>2</sup>	24,95		
V-4	Fourniture et pose de carreaux grés cérame ANTIDERAPANT de 30x30cm pour sol de toilettes.	m <sup>2</sup>	3,63		
V-5	Fourniture et pose de carreaux faïence murale sanitaire de 25x30cm pour murs de toilettes (ht:1,80m) et dessus de paillasse de cuisine (ht:0,60m).	m <sup>3</sup>	21,96		

**sous total V**

<b>VI</b>	<b>Electricité</b>				
VI-1	F/P de coffret électrique modulaire avec porte fusible, DPN, disjoncteur général avec vigi y compris raccordement au réseau existant et connexion	ff	1,00		
VI-2	Fillerie de distribution électricité encastrée	ff	1,00		
VI-3	Fillerie de distribution encastrée téléphone	ff	1,00		
VI-4	Fillerie de distribution encastrée télévision	ff	1,00		
VI-5	Mise à la terre générale	ff	1,00		
VI-6	<b>F/P des appareils:</b>				
VI-7	réglète complète de 120	U	18,00		
VI-8	réglète complète étanche de 120	U	3,00		
VI-9	globe plafonnier	U	2,00		
VI-10	Split de 2CV	U	3,00		
VI-11	Brasseurs d'air	U	8,00		
VI-12	Prise de courant + terre	U	10,00		
VI-13	Prise de courant + terre Etanche	U	6,00		
VI-14	Prise téléphone	U	4,00		
VI-15	Prise télé	U	6,00		
VI-16	Interrupteur va et vient	U	7,00		
VI-17	Interrupteur double va et vient	U	6,00		
<b>sous total VI</b>					

<b>VII</b>	<b>Pomberie sanitaire</b>				
------------	---------------------------	--	--	--	--

VII-1	Réalisation de dispositif de collecte des eaux usées et raccordement au puits perdu existant (regards de visite - canalisation d'évacuation).	ff	1,00		
VII-2	F/P de conduites complètes en PPR pour eau froide	ff	1,00		
VII-3	F/P de lavabo complet de 60	ff	2,00		
VII-4	F/P de colonne de douche complète	ff	2,00		
VII-5	F/P de siphon de sol	ff	2,00		
<b>sous total VI</b>					

<b>VIII</b>	<b>Peinture</b>				
	* Travaux préparatoires, fournitures et mises en oeuvre complète et parfaite compris double triple teinte éventuelle, toutes sujétions dues pour :				
VIII-1	enduit plâtre lisse sur murs intérieurs et sous terrasse	m <sup>2</sup>	208,27		
VIII-2	Peinture vinylique FOM Intérieur sur faux plafond en contreplaqué ordinaire	m <sup>2</sup>	60,64		
VIII-3	Peinture acrylique FOM Extérieur lavable sur enduit intérieur	m <sup>2</sup>	208,27		
VIII-4	Peinture à huile glycérophtalique sur menuiserie métallique et isoplane ordinaire.	m <sup>2</sup>	89,20		
VIII-5	Verni sur plafond meuble	m <sup>2</sup>	48,51		
<b>sous total VII</b>					

<b>Total B (Bâtiment de salle de réunion et chambres)</b>				
---	--	--	--	--

<b>C/ Parking pour 4 véhicules</b>				
------------------------------------	--	--	--	--

<b>I</b>	<b>Terrassement - Béton - Maçonnerie</b>				
I-1	Fouille	m <sup>3</sup>	4,07		
I-2	béton de propreté à 150kg/m <sup>3</sup>	m <sup>3</sup>	0,68		
I-3	béton cycloppéen à 250kg/m <sup>3</sup> pour fondation bordure de terrasse	m <sup>3</sup>	3,40		
I-4	bordure en maçonnerie de parpaings pleins de 15x20x40 (1 couche)	m <sup>2</sup>	8,56		
I-5	Béton pour rampe y compris retombé à 300kg/m <sup>3</sup> (eps.8cm)	m <sup>3</sup>	1,71		
I-6	Remblai d'apport	m <sup>3</sup>	1,62		
I-7	Remblai provenant des fouilles	m <sup>3</sup>	4,07		
I-8	F/P de gravier quartz ou granite (eps.10cm)	m <sup>3</sup>	7,35		
<b>sous total II</b>					

<b>II Menuiserie métallique- Couverture</b>					
	* Fournitures, pose et raccords divers, compris tous accessoires, traitement primaire anti-rouille, anneaux de cadenas, serrurerie, quincaillerie diverses et toutes suggestions de pose pour:				
II-1	Poteaux en tube rond noire Lourd de 50/60 (ht=3,00m) y compris scellement	u	15,00		
II-2	Charpente en tube rond noire Lourd de 50/60 (pannes en arc, éléments de liaison latéraux de poteaux ...)	ml	157,07		
II-3	Tôle bac prélaqué 35/100è	m2	79,20		
<b>sous total II</b>					
<b>Total C (Parking)</b>					<b>0</b>

**D/ Mur de clôture de 110m**

<b>I Terrassement - Béton - Maçonnerie</b>					
I-1	Fouille	m3	21,82		
I-2	béton de propreté à 150kg/m <sup>3</sup>	m3	2,34		
I-3	béton cycloppéen à 250kg/m <sup>3</sup> pour fondation	m3	13,97		
I-4	béton armé pour semelles isolées de poteaux	m3	3,10		
I-5	Soubassement en maçonnerie de parpaings pleins de 20x20x40 (1 couche)	m2	21,01		
I-6	Maçonnerie de parpaings creux de 15x20x40 (8 couches)	m2	168,08		
I-7	Béton armé pour poteaux (20x20) et chainages (15x20, 15x10 et 15x20)	m3	11,88		
I-8	Enduit au mortier de ciment à 300kg/m <sup>3</sup> y compris tyrolienne	m2	470,53		
<b>sous total II</b>					

<b>II Menuiserie métallique</b>					
	* Fournitures, pose et raccords divers, compris tous accessoires, traitement primaire anti-rouille, anneaux de cadenas, serrurerie, quincaillerie diverses et toutes suggestions de pose pour:				
II-1	portails métalliques à 2 battants de 350x240ht en fer Lourd Français	u	1,00		
II-2	portillons métalliques de 120x240ht en fer Lourd Français	ml	2,00		
<b>sous total II</b>					

<b>III</b>	<b>Peinture</b>				
	* Travaux préparatoires, fournitures et mises en oeuvre complète et parfaite compris double triple teinte éventuelle, toutes sujétions dues pour :				
III-1	Peinture à huile glycérophtalique sur menuiserie métallique et isoplane ordinaire.	m2	28,32		
<b>sous total III</b>					

<b>Total D (Mur de clôture)</b>	<b>0</b>
---------------------------------	----------

<b>RECAPITULATIF</b>
----------------------

<b>A/ Généralités</b>	<b>U</b>	<b>1</b>		
<b>B/ Bâtiment de salle de réunions et chambres</b>	<b>U</b>	<b>1</b>		
<b>C/ Parking pour 4 véhicules</b>	<b>U</b>	<b>1</b>		
<b>D/ Mur de clôture de 110m</b>	<b>U</b>	<b>1</b>		

<b>Total en HT</b>	<b>0</b>
<b>TVA</b>	<b>18%</b>
<b>Total en TTC</b>	<b>0</b>

Arrêté le présent devis estimatif à la somme de \_\_\_\_\_ (en lettres)  
 \_\_\_\_\_ (montant en chiffres) toutes taxes comprises incluant la taxe à la valeur ajoutée(TVA) au montant de \_\_\_\_\_ (en lettres) \_\_\_\_\_ (montant en chiffres).

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

Le soumissionnaire (date, cachet et signature)

**Annexe 4 : Cadre du bordereau des prix unitaires**  
**BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES**

**Objectifs**

Le cadre du bordereau des prix consiste en :

Un numéro d'article de prix; une description de chaque partie des travaux dans chacun des articles. Ce prix rémunère (*forfaitairement ou à l'unité de mesure*) la réalisation d'une unité de mesure de chaque article.

Des prix unitaires et montants forfaitaires pour chaque article sont à compléter par le soumissionnaire en chiffres et en toutes lettres.

**CADRE DE BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES**

Régime fiscal de droit commun

Nom du soumissionnaire : \_\_\_\_\_ Appel d'offre n° \_\_\_\_\_ Page \_\_de

**Lot n°1 : Réalisation de travaux de construction d'une salle de réunion, d'une clôture et d'un parking à l'antenne du Sahel - Gorom Gorom**

N°	Désignation de l'ouvrage	U	Prix unitaires	
			en chiffre	en lettre

**A/ Généralités**

I	Amené-repli	u		
II	Implantation	u		
III	Démolition de clôture en haie vive grillagée et restes de maçonnerie en banco existantes et évacuation des gravats et éléments constitutifs.	ff		

**B/ Bâtiment de salle de réunions et chambres**

I	<b>Terrassement</b>			
I-1	Fouille pour semelles isolées	m3		
I-2	Fouille en rigoles filantes sous murs (60x80)	m3		

*Immeuble des Nations Unies, Koulouba (secteur 4) 01 BP 575 Ouagadougou 01 – Burkina Faso  
 Téléphone : (226) 50.30.67.62/63/64 – Fax : (226) 50.33.27.46 – Email : registry.bf@undp.org*

I-3	Fouille en rigoles filantes pour bordures de terrasse (30x35)	m3		
I-4	Remblai provenant des fouilles	m3		
I-5	Remblais d'apport latéritique	m3		
I-6	Lit de sable sous dallage ep=5cm	m3		
I-7	Film polyane sous dallage	m2		

<b>II Béton - Béton armé - Maçonnerie</b>				
II-1	Béton de propreté sous semelles isolées dosé à 150 kg/m3 (ép. 5 cm)	m3		
II-2	Béton de propreté sous semelles filantes dosé à 150 kg/m3 (ép. 5 cm)	m3		
II-3	Béton armé pour semelles isolées dose à 350Kg/m3 (ép.25 cm)	m3		
II-4	Béton cyclopéen pour semelles filantes sous murs (60x55) dosé à 250kg/m <sup>3</sup>	m3		
II-5	Béton cyclopéen pour semelles filantes de bordures de terrasses et fleurs (30x20)	m3		
II-6	Soubassement en agglos pleins de 20x20x40 sous murs, 2 couches.	m2		
II-7	Maçonnerie en agglos pleins de 15x20x40 de bordure de terrasses et fleurs, 1 couche	m2		
II-8	Béton armé pour chaînage bas de 20x20 dosé à 350 kg/m3 sous murs	m3		
II-9	Béton armé pour chaînage bas de 15x15 dosé à 350 kg/m3 pour bordure de terrasses	m3		
II-10	Béton armé pour potelets dosé à 350 kg/m3	m3		
II-11	Maçonnerie en agglos creux de 15x20x40	m2		
II-12	Béton armé pour poteaux, poutre, linteaux chaînage, chainage d'arase (ht=15cm), appui de baies et dessus placard dosé à 350 kg/m3	m3		
II-13	Béton dosé à 250 kg/m3 pour perron rampe et socle de placard, eps=0,08	m3		
II-14	Béton ordinaire pour appui de tôle dosé à 300 kg/m3	m3		
II-15	Béton ordinaire pour aire de dallage dosé à 300 kg/m3 pour les chambres, terrasses et marches (ep.8cm)	m3		
II-16	Béton légèrement armé pour aire de dallage dosé à 300 kg/m3 (ép.10cm pour salle de réunion)	m3		
II-17	Claustras de ventilation y compris grille	u		

	anti-moustique			
II-18	Enduit intérieur au mortier de ciment sur maçonnerie	m2		
II-19	Enduit extéieur au mortier de ciment sur maçonnerie y compris tyrolienne	m2		
II-20	Raccordement et calfeutrement	ff		

<b>III</b>	<b>Charpente - Couverture</b>			
	* Fourniture et pose , compris tous accessoires, de fonctionnement et dispositif de scellement , traitement primaire anti-rouille et toutes suggestions de pose pour:			
III-1	Traverse en IPN de 120	ml		
III-2	Panne en tube rectangulaire Lourd de 40x80 Français	ml		
III-3	Bande de feutre bitumineux sur pannes	ml		
III-4	Tôle bac prélaqué 35/100è	m2		
III-5	Faux plafond en contre plaqué ordinaire de 5mm, cadrillage de 60x80cm pour les chambres	m2		
III-6	Faux plafond meuble en contre plaqué meuble de 5mm, cadrillage de 60x80cm (Salle de réunion)	m2		

<b>IV</b>	<b>Menuiserie métallique et bois</b>			
	* Fournitures, pose et raccords divers, compris traitement primaire anti-rouille, anneaux de cadenas serrurerie et quincaillerie diverses pour:			
IV-1	Porte métallique vitrée à 2 battants avec grille de sécurité 150x220 cadre métallique en doubleH	u		
IV-2	Porte métallique vitrée avec grille de sécurité de 80x220 cadres métalliques en double H	u		
IV-3	Porte isoplane en contreplaqué ordinaire pour placard de 120x220 y compris 3 panneaux métalliques (cadre en tube carré de 25x25 et tôle noire 8/10è) de compartimentation et cadre métallique.	u		
IV-4	Fenêtre métallique vitrée de 120x120 avec grillage moustiquaire et grille de sécurité.	u		
IV-5	Fenêtre métallique vitrée avec grille de sécurité et grillage moustiquaire de 100x120	u		
IV-6	Fenêtre métallique vitrée avec grille de sécurité et grillage moustiquaire de 60x60	u		
IV-7	Fenêtre métallique vitrée avec grille de sécurité et grillage moustiquaire de 60x120	u		

IV-8	Porte isoplane ordinaire de 60x220 y compris cadre métallique en double H.	u		
IV-9	F/P panneau d'identification de 100x200cm (enseigne murale) en tôle 10/10ème montée sur un cadre en tube rond noire de 26/34 Lourd.	u		

<b>V</b>	<b>Revêtement</b>			
V -1	Relevé d'étanchéité en paxalumin	m2		
V -2	Fourniture et pose de carreaux poli de 50x50cm pour sol de salle de réunion et ses terrasses y compris plinthes encastrées de 10cm.	m <sup>2</sup>		
V -3	Fourniture et pose de carreaux grés cérame de 30x30cm pour sol y compris plinthes encastrées de 10cm (bureau, cuisine, terrasse et magasin)	m <sup>2</sup>		
V -4	Fourniture et pose de carreaux grés cérame ANTIDERAPANT de 30x30cm pour sol de toilettes.	m2		
V -5	Fourniture et pose de carreaux faience murale sanitaire de 25x30cm pour murs de toilettes (ht:1,80m) et dessus de pailasse de cuisine (ht:0,60m).	m3		

<b>VI</b>	<b>Electricité</b>			
VI-1	F/P de coffret électrique modulaire avec porte fisible, DPN, disjoncteur général avec vigi y compris raccordement au réseau existant et connexion	ff		
VI-2	Fillerie de distribution électrique encastrée	ff		
VI-3	Fillerie de distribution encastrée téléphone	ff		
VI-4	Fillerie de distribution encastrée télévision	ff		
VI-5	Mise à la terre générale	ff		
VI-6	<b>F/P des appareils:</b>			
VI-7	réglette complète de 120	U		
VI-8	réglette complète étanche de 120	U		
VI-9	globe plafonnier	U		
VI-10	Split de 2CV pour le hall	U		
VI-11	Brasseurs d'air	U		
VI-12	Prise de courant + terre	U		
VI-13	Prise de courant + terre Etanche	U		
VI-14	Prise téléphone	U		
VI-15	Prise télé	U		

Immeuble des Nations Unies, Koulouba (secteur 4) 01 BP 575 Ouagadougou 01 – Burkina Faso  
Téléphone : (226) 50.30.67.62/63/64 – Fax : (226) 50.33.27.46 – Email : registry.bf@undp.org

VI-16	Interrupteur va et vient	U		
VI-17	Interrupteur double va et vient	U		

<b>VII</b>		<b>Pomberie sanitaire</b>		
VII-1	Réalisation de dispositif de collecte des eaux usées et raccordement au puits perdu existant (regards de visite - canalisation d'évacuation).	ff		
VII-2	F/P de conduites complètes en PPR pour eau froide	ff		
VII-4	F/P de lavabo complet de 60	ff		
VII-5	F/P de colonne de douche complète	ff		
VII-6	F/P de siphon de sol	ff		

<b>VIII</b>		<b>Peinture</b>		
	* Travaux préparatoires, fournitures et mises en oeuvre complète et parfaite compris double triple teinte éventuelle, toutes sujétions dues pour :			
VIII-1	enduit plâtre lisse sur murs intérieurs et sous terrasse	m <sup>2</sup>		
VIII-2	Peinture vinylique FOM Intérieur sur faux plafond en contreplaqué ordinaire	m <sup>2</sup>		
VIII-3	Peinture acrylique FOM Extérieur lavable sur enduit intérieur	m <sup>2</sup>		
VIII-4	Peinture à huile glycérophtalique sur menuiserie métallique et isoplane ordinaire.	m <sup>2</sup>		
VIII-5	Verni sur plafond meuble	m <sup>2</sup>		

**C/ Parking pour 4 véhicules**

<b>I</b>		<b>Terrassement - Béton - Maçonnerie</b>		
I-1	fouille	m <sup>3</sup>		
I-2	béton de propreté à 150kg/m <sup>3</sup>	m <sup>3</sup>		
I-3	béton cycloppéen à 250kg/m <sup>3</sup> pour fondation bordure de terrasse	m <sup>3</sup>		
I-4	bordure en maçonnerie de parpaings pleins de 15x20x40 (1 couche)	m <sup>2</sup>		
I-5	Béton pour rampe y compris retombé à 300kg/m <sup>3</sup> (eps.8cm)	m <sup>3</sup>		
I-6	Remblai d'apport	m <sup>3</sup>		
I-7	Remblai provenant des fouilles	m <sup>3</sup>		
I-8	F/P de gravier quartz ou granite (eps.10cm)	m <sup>3</sup>		

<b>II</b>	<b>Menuiserie métallique- Couverture</b>			
	* Fournitures, pose et raccords divers, compris tous accessoires, traitement primaire anti-rouille, anneaux de cadenas, serrurerie, quincaillerie diverses et toutes suggestions de pose pour:			
II-1	Poteaux en tube rond noire Lourd de 50/60 (ht=3,00m) y compris scellement	u		
II-2	Charpente en tube rond noire Lourd de 50/60 (pannes en arc, éléments de liaison latéraux de poteaux ...)	ml		
II-3	Tôle bac prélaqué 35/100è	m2		

**D/ Mur de clôture de 110m**

<b>I</b>	<b>Terrassement - Béton - Maçonnerie</b>			
I-1	fouille	m3		
I-2	béton de propreté à 150kg/m <sup>3</sup>	m3		
I-3	béton cycloppéen à 250kg/m <sup>3</sup> pour fondation	m3		
I-4	béton armé pour semelles isolées de poteaux	m3		
I-5	Soubassement en maçonnerie de parpaings pleins de 20x20x40 (1 couche)	m2		
I-6	Maçonnerie de parpaings creux de 15x20x40 (8 couches)	m2		
I-7	Béton armé pour poteaux (20x20) et chainages (15x20, 15x10 et 15x20)	m3		
I-8	Enduit au mortier de ciment à 300kg/m <sup>3</sup> y compris tyrolienne	m2		

<b>II</b>	<b>Menuiserie métallique</b>			
	* Fournitures, pose et raccords divers, compris tous accessoires, traitement primaire anti-rouille, anneaux de cadenas, serrurerie, quincaillerie diverses et toutes suggestions de pose pour:			
II-1	portails métalliques à 2 battants de 350x240ht en fer Lourd Français	u		
II-2	portillons métalliques de 120x240ht en fer Lourd Français	ml		

<b>III</b>	<b>Peinture</b>			
	* Travaux préparatoires, fournitures et mises en oeuvre complète et parfaite compris double triple teinte éventuelle, toutes sujétions dues pour :			
III-1	Peinture à huile glycérophtalique sur menuiserie métallique et isoplane ordinaire.	m2		

Le soumissionnaire (date, cachet et signature)

**Lot n°2 : Réalisation de travaux d'aménagement de bureaux de EBA-FEM / Boucle du Mouhoun (Dédougou) (lot1)**

**Cadre de bordereau des prix unitaires**

Pour les travaux d'aménagement de bureaux de EBA-FEM / Boucle du Mouhoun (Dédougou).

Les prix sont indiqués en FCFA HT

N°	Désignation de l'ouvrage	U	Prix unitaires	
			en chiffre	en lettre
<b><u>A/ Généralités</u></b>				
I	Amené-repli	U		
II	Implantation	U		
<b><u>B/ Bâtiment de bureaux</u></b>				
<b>I</b>	<b>Terrassement</b>			
I-1	Abattage d'arbre	Ff		
I-2	Dépose de toiture et évacuation	Ff		
I-3	Démolition de maçonnerie et évacuation	Ens		
I-4	Fouille pour semelles isolées	m3		
I-5	Fouille en rigoles filantes sous murs en parpaings (40x40)	m3		
I-6	Fouille en rigoles filantes sous murs en briques latéritiques (50x50)	m3		
I-7	Fouille en rigoles filantes pour bordures de terrasse et fleurs (30x35)	m3		
I-8	Remblai provenant des fouilles	m3		
I-9	Remblais d'apport latéritique	m3		
I-10	Lit de sable sous dallage ep=5cm	m3		
I-11	Film polyane sous dallage	m2		
<b>II</b>	<b>Béton - Béton armé - Maçonnerie</b>			
II-1	Béton de propreté sous semelles isolées dosé à 150 kg/m3 (ép. 5 cm)	m3		

II-2	Béton de propreté sous semelles filantes dosé à 150 kg/m <sup>3</sup> (ép. 5 cm)	m <sup>3</sup>		
II-3	Béton armé pour semelles isolées dose à 350Kg/m <sup>3</sup> (ép.25 cm)	m <sup>3</sup>		
II-4	Béton cyclopéen pour semelles filantes sous murs (50x45 et 40x35) dosé à 250kg/m <sup>3</sup>	m <sup>3</sup>		
II-5	Béton cyclopéen pour semelles filantes de bordures de terrasses et fleurs (30x20)	m <sup>3</sup>		
II-6	Soubassement en agglos pleins de 20x20x40 sous murs en briques latéritiques, 1 couche.	m <sup>2</sup>		
II-7	Maçonnerie en agglos pleins de 15x20x40 de bordure de terrasses et fleurs, 1 couche	m <sup>2</sup>		
II-8	Béton armé pour chaînage bas de 20x20 dosé à 350 kg/m <sup>3</sup> sous murs en briques taillées	m <sup>3</sup>		
II-9	Béton armé pour chaînage bas de 15x15 dosé à 350 kg/m <sup>3</sup> pour bordure de terrasses et sous murs en parpaings	m <sup>3</sup>		
II-10	Béton armé pour potelets dosé à 350 kg/m <sup>3</sup>	m <sup>3</sup>		
II-11	Maçonnerie en briques latéritiques	m <sup>2</sup>		
II-12	Maçonnerie en agglos creux de 15x20x40	m <sup>2</sup>		
II-13	Béton armé pour poteaux, poutre, linteaux chaînage, chaînage d'arase (ht=15cm), appui de baies et dessus placard dosé à 350 kg/m <sup>3</sup>	m <sup>3</sup>		
II-14	Béton dosé à 250 kg/m <sup>3</sup> pour perron rampe et socle de placard, eps=0,08	m <sup>3</sup>		
II-15	Béton ordinaire pour appui de tôle dosé à 300 kg/m <sup>3</sup>	m <sup>3</sup>		
II-16	Béton légèrement armé pour aire de dallage dosé à 300 kg/m <sup>3</sup> ép. 08cm	m <sup>3</sup>		
II-17	Claustras de ventilation y compris grille anti-moustique	U		
II-18	Enduit intérieur au mortier de ciment sur maçonnerie en parpaings	m <sup>2</sup>		
II-19	Enduit intérieur au mortier de ciment sur maçonnerie en briques latéritiques	m <sup>2</sup>		
II-20	Réalisation de paillasse de cuisine	m <sup>2</sup>		
II-21	Raccordement et calfeutrement	Ff		

<b>III</b>	<b>Charpente - Couverture</b>		
	* Fourniture et pose , compris tous accessoires, de fonctionnement et dispositif de scellement , traitement primaire anti-rouille et toutes suggestions de pose pour:		
III-1	Traverse en IPN de 120	MI	
III-2	Panne en tube rectangulaire Lourd de 40x80 Français	MI	
III-3	Bande de feutre bitumineux sur pannes	MI	
III-4	Tôle bac prélaqué 35/100è	m2	
III-5	Faux plafond en contre plaqué ordinaire de 5mm, cadrillage de 60x80cm(bureaux, terrasse, cuisine, magasin et toilettes)	m2	
III-6	Faux plafond meuble en contre plaqué meuble de 5mm, cadrillage de 60x80cm (Hall et couloir)	m2	
<b>IV</b>	<b>Menuiserie métallique et bois</b>		
	* Fournitures, pose et raccords divers, compris traitement primaire anti-rouille, anneaux de cadenas serrurerie et quincaillerie diverses pour:		
IV-1	Porte métallique vitrée à 2 battants avec grille de sécurité de 150x220 et cadre métallique en double H	U	
IV-2	Porte métallique persiennée de 60x220 y compris cadre métallique en double H.	U	
IV-3	Porte isoplane en contreplaqué ordinaire pour placard de 125x220 y compris 3 panneaux métalliques (cadre en tube carré de 25x25 et tôle noire 8/10è) de compartimentation et cadre métallique.	U	
IV-4	Porte isoplane en contreplaqué ordinaire pour placard de 150x220 y compris 3 panneaux métalliques (cadre en tube carré de 25x25 et tôle noire 8/10è) de compartimentation et cadre métallique.	U	
IV-5	Fenêtre vitrée de 120x120 avec grillage moustiquaire et grille de sécurité ouvrante à la française	U	
IV-6	Fenêtre vitrée de 120x120 avec grillage moustiquaire et grille de sécurité fixe	U	
IV-7	Fenêtre vitrée avec grille de sécurité et grillage moustiquaire de 100x120	U	
IV-8	Fenêtre vitrée avec grille de sécurité et grillage moustiquaire de 60x60	U	

IV-9	Porte isoplane ordinaire de 80x220 y compris cadre métallique en double H.	U		
IV-10	Porte isoplane pleine en bois bété de 80x220 y compris cadre métallique en double H.	U		
IV-11	Porte isoplane housée de 80x220 y compris cadre métallique en double H.	U		
IV-12	Porte isoplane ordinaire de 60x220 y compris cadre métallique en double H.	U		
IV-13	F/P panneau d'identification de 100x200cm (enseigne murale) en tôle 10/10ème montée sur un cadre en tube rond noire de 26/34 Lourd.	U		
<b>V</b>	<b>Revêtement</b>			
V-1	Relevé d'étanchéité en paxalumin	m2		
V-2	Fourniture et pose de carreaux poli de 50x50cm pour sol de hall et couloir y compris plinthes encastrées de 10cm.	m <sup>2</sup>		
V-3	Fourniture et pose de carreaux grés cérame de 30x30cm pour sol y compris plinthes encastrées de 10cm (bureau, cuisine, terrasse et magasin)	m <sup>2</sup>		
V-4	Fourniture et pose de carreaux grés cérame ANTIDERAPANT de 30x30cm pour sol de toilettes.	m2		
V-5	Fourniture et pose de carreaux faïence murale sanitaire de 25x30cm pour murs de toilettes (ht:1,80m) et dessus de paillasse de cuisine (ht:0,60m).	m3		

<b>VI</b>	<b>Electricité</b>			
VI-1	F/P de coffret électrique modulaire avec porte fisible, DPN, disjoncteur général avec vigi y compris raccordement au réseau existant et connexion	Ff		
VI-2	Fillerie de distribution électrique encastrée	Ff		
VI-3	Fillerie de distribution encastrée téléphone	Ff		
VI-4	Fillerie de distribution encastrée télévision	Ff		
VI-5	Mise à la terre générale	Ff		
	<b>F/P des appareils:</b>			
VI-6	régllette complète de 120	U		

VI-7	réglette complète étanche de 120	U		
VI-8	globe plafonier	U		
VI-9	Split de 1,5CV pour le hall	U		
VI-10	Split de 1CV pour bureaux	U		
VI-11	Brasseurs d'air	U		
VI-12	Prise de courant + terre	U		
VI-13	Prise de courant + terre Etanche	U		
VI-14	Prise téléphone	U		
VI-15	Prise télé	U		
VI-16	Interrupteur va et vient	U		
VI-17	Interrupteur double va et vient	U		

<b>VII Pomberie sanitaire</b>				
VII-1	Réalisation de dispositif de collecte / traitement / infiltration des eaux usées et eaux vannes (fosse septique - lit bactérien - puits perdu - regards de visite - canalisation d'évacuation).	Ff		
VII-2	F/P de conduites complètes en PPR pour eau froide et eau chaude	Ff		
VII-3	F/P d'évier de cuisine complet	Ff		
VII-4	F/P de lavabo complet de 60	Ff		
VII-5	F/P de colonne de douche complète	Ff		
VII-6	F/P de siphon de sol	Ff		
VII-7	F/P de WC cuvette anglaise complète	Ff		
VII-8	F/P de chauffe eau solaire de 120 litres complet	Ff		

<b>VIII Peinture</b>				
* Travaux préparatoires, fournitures et mises en oeuvre complète et parfaite compris double triple teinte éventuelle, toutes sujétions dues pour :				
VIII-1	enduit plâtre lisse sur murs intérieurs et sous terrasse	m <sup>2</sup>		
VIII-2	Peinture vinylique FOM Intérieur sur faux plafond en contreplaqué ordinaire	m <sup>2</sup>		
VIII-3	Peinture acrylique FOM Extérieur lavable sur enduit intérieur	m <sup>2</sup>		
VIII-4	Peinture à huile glycérophtalique sur menuiserie métallique et isoplane ordinaire.	m <sup>2</sup>		
VIII-5	Verni sur portes isoplanes et plafond meuble	m <sup>3</sup>		

**C/ PARKING**

<b>I Terrassement - Béton - Maçonnerie</b>				
I-1	fouille	m <sup>3</sup>		

I-2	béton de propreté à 150kg/m <sup>3</sup>	m3		
I-3	béton cycloppéen à 250kg/m <sup>3</sup> pour fondation bordure de terrasse	m3		
I-4	bordure en maçonnerie de parpaings pleins de 15x20x40 (1 couche)	m2		
I-5	Béton pour rampe y compris retombé à 300kg/m <sup>3</sup> (eps.8cm)	m3		
I-6	Remblai d'apport	m3		
I-7	Remblai provenant des fouilles	m3		
I-8	F/P de gravier quartz ou granite (eps.10cm)	m3		

<b>II</b>	<b>Menuiserie métallique- Couverture</b>			
	* Fournitures, pose et raccords divers, compris tous accessoires, traitement primaire anti-rouille, anneaux de cadenas, serrurerie, quincaillerie diverses et toutes suggestions de pose pour:			
II-1	Poteaux en tube rond noire Lourd de 50/60 (ht=3,00m) y compris scellement	U		
II-2	Charpente en tube rond noire Lourd de 50/60 (pannes en arc, éléments de liaison latéraux de poteaux ...)	MI		
II-3	Tôle bac prélaqué 35/100è	m2		

Le soumissionnaire (date, cachet et signature)

## **Annexe 4 : Conditions générales**

### **1. ACCEPTATION DU BON DE COMMANDE**

Le fournisseur ne peut accepter le présent bon de commande qu'en signant et en retournant une copie de celui-ci à titre d'accusé de réception ou en livrant les biens dans le respect des délais impartis, conformément aux conditions du présent bon de commande, telles qu'indiquées dans les présentes. L'acceptation du présent bon de commande créera un contrat entre les parties aux termes duquel les droits et obligations des parties seront exclusivement régis par les conditions du présent bon de commande, ainsi que par les présentes conditions générales. Aucune disposition supplémentaire ou contraire proposée par le fournisseur ne sera opposable au PNUD, à moins qu'elle n'ait été acceptée par écrit par un fonctionnaire du PNUD dûment habilité à cette fin.

### **2. PAIEMENT**

- 2.1 Une fois les conditions de livraison respectées, et sauf indication contraire figurant dans le présent bon de commande, le PNUD effectuera le paiement sous 30 jours à compter de la réception de la facture émise par le fournisseur relativement aux biens et de la copie des documents de transport indiqués dans le présent bon de commande.
- 2.2 Le paiement effectué sur présentation de la facture susmentionnée tiendra compte de toute réduction indiquée dans les conditions de paiement du présent bon de commande, à condition que le paiement intervienne dans le délai prévu par lesdites conditions de paiement.
- 2.3 A moins d'y être autorisé par le PNUD, le fournisseur devra soumettre une facture au titre du présent bon de commande et celle-ci devra indiquer le numéro d'identification du bon de commande.
- 2.4 Les prix indiqués dans le présent bon de commande ne pourront être augmentés qu'avec le consentement écrit et exprès du PNUD.

### **3. EXONERATION FISCALE**

- 3.1 La section 7 de la Convention sur les privilèges et immunités des Nations Unies prévoit notamment que l'Organisation des Nations Unies, ainsi que ses organes subsidiaires, sont exonérés de tout impôt direct, sous réserve de la rémunération de services d'utilité publique, ainsi que des droits de douane et redevances de nature similaire à l'égard d'objets importés ou exportés pour leur usage officiel. Si une quelconque autorité gouvernementale refuse de reconnaître l'exonération du PNUD au titre desdits impôts, droits ou redevances, le fournisseur devra immédiatement consulter le PNUD afin de décider d'une procédure mutuellement acceptable.
- 3.2 Par conséquent, le fournisseur autorise le PNUD à déduire de la facture du fournisseur toute somme correspondant auxdits impôts, droits ou redevances, à moins que le fournisseur n'ait consulté le PNUD avant leur paiement et que le PNUD n'ait, dans chaque cas, expressément autorisé le fournisseur à payer lesdits impôts, droits ou redevances sous toute réserve. Dans ce cas, le fournisseur devra fournir au PNUD la preuve écrite de

ce que le paiement desdits impôts, droits ou redevances aura été effectué et dûment autorisé.

#### **4. RISQUE DE PERTE**

Les risques de perte, d'endommagement ou de destruction des biens seront régis par les Incoterms 2010, sauf accord contraire des parties au recto du présent bon de commande.

#### **5. LICENCES D'EXPORTATION**

Nonobstant tout INCOTERM 2010 utilisé dans le présent bon de commande, le fournisseur devra obtenir toute licence d'exportation requise au titre des biens.

#### **6. CONVENANCE DES BIENS/CONDITIONNEMENT**

Le fournisseur garantit que les biens, y compris leur conditionnement, sont conformes aux spécifications des biens commandés aux termes du présent bon de commande et conviennent à l'utilisation à laquelle ils sont normalement destinés et aux utilisations expressément portées à la connaissance du fournisseur par le PNUD, et qu'ils sont exempts de défaut de fabrication ou de matériau. Le fournisseur garantit également que les biens sont emballés ou conditionnés de manière adéquate pour assurer leur protection.

#### **7. INSPECTION**

7.1 Le PNUD disposera d'un délai raisonnable, postérieurement à la livraison des biens, pour les inspecter et pour rejeter et refuser d'accepter ceux qui ne seront pas conformes au présent bon de commande. Le paiement des biens en application du présent bon de commande ne pourra pas être considéré comme emportant acceptation de ceux-ci.

7.2 Toute inspection des biens effectuée avant leur expédition ne libérera le fournisseur d'aucune de ses obligations contractuelles.

#### **8. VIOLATION DE LA PROPRIETE INTELLECTUELLE**

Le fournisseur garantit que l'utilisation ou la fourniture par le PNUD des biens vendus aux termes du présent bon de commande ne viole aucun brevet, modèle, nom commercial ou marque commerciale. En outre, en application de la présente garantie, le fournisseur devra garantir, défendre et couvrir le PNUD et l'Organisation des Nations Unies au titre de l'ensemble des actions ou réclamations dirigées contre le PNUD ou l'Organisation des Nations Unies et concernant la prétendue violation d'un brevet, d'un modèle, d'un nom commercial ou d'une marque liée aux biens vendus aux termes du présent bon de commande.

#### **9. DROITS DU PNUD**

Si le fournisseur s'abstient de respecter ses obligations aux termes des conditions du présent bon de commande et, notamment, s'il s'abstient d'obtenir des licences d'exportation nécessaires ou de livrer tout ou partie des biens au plus tard à la date ou aux dates convenues, le PNUD pourra, après

avoir mis en demeure le fournisseur de s'exécuter dans un délai raisonnable et sans préjudice de tout autre droit ou recours, exercer un ou plusieurs des droits suivants :

- 9.1 Acquérir tout ou partie des biens auprès d'autres fournisseurs, auquel cas le PNUD pourra tenir le fournisseur responsable de tout coût supplémentaire ainsi occasionné ;
- 9.2 Refuser de prendre livraison de tout ou partie des biens ;
- 9.3 Résilier le présent bon de commande sans être redevable des frais de résiliation ou engager sa responsabilité à quelque autre titre que ce soit.

## **10. LIVRAISON TARDIVE**

Sans limiter les autres droits et obligations des parties aux termes des présentes, si le fournisseur est dans l'incapacité de livrer les biens au plus tard à la date ou aux dates de livraison prévues dans le présent bon de commande, le fournisseur devra (i) immédiatement consulter le PNUD afin de déterminer le moyen le plus rapide de livrer les biens et (ii) utiliser des moyens de livraison accélérés, à ses frais (à moins que le retard ne soit dû à un cas de force majeure), si le PNUD en fait raisonnablement la demande.

## **11. CESSION ET INSOLVABILITE**

- 11.1. Le fournisseur devra s'abstenir, à moins d'avoir préalablement obtenu l'autorisation écrite du PNUD, de céder, de transférer, de nantir ou d'aliéner de toute autre manière le présent bon de commande, ou toute partie de celui-ci, ou ses droits ou obligations aux termes du présent bon de commande.
- 11.2. Si le fournisseur devient insolvable ou s'il fait l'objet d'un changement de contrôle en raison de son insolvabilité, le PNUD pourra, sans préjudice de tout autre droit ou recours, résilier immédiatement le présent bon de commande en remettant au fournisseur une notification écrite en ce sens.

## **12. UTILISATION DU NOM OU DE L'EMBLEME DU PNUD OU DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES**

Le fournisseur devra s'abstenir d'utiliser le nom, l'emblème ou le sceau officiel du PNUD ou de l'Organisation des Nations Unies à quelque fin que ce soit.

## **13. INTERDICTION DE LA PUBLICITE**

Le fournisseur devra s'abstenir de faire connaître ou de rendre public de toute autre manière le fait qu'il fournit des biens ou des services au PNUD, à défaut d'avoir obtenu, dans chaque cas, son autorisation expresse.

## **14. TRAVAIL DES ENFANTS**

Le fournisseur déclare et garantit que lui-même et ses sociétés affiliées ne se livrent à aucune pratique contraire aux droits énoncés dans la Convention relative aux droits de l'enfant, y compris dans son article 32 qui prévoit notamment qu'un enfant ne peut être astreint à aucun travail comportant des risques ou susceptibles de compromettre son éducation ou de nuire à sa santé ou à son développement physique, mental, spirituel, moral ou social.

Toute violation de la déclaration et de la garantie qui précèdent autorisera le PNUD à résilier le présent bon de commande immédiatement par notification adressée au fournisseur, sans être redevable des frais de résiliation ou engager sa responsabilité à quelque autre titre que ce soit.

## 15. MINES

Le fournisseur déclare et garantit que lui-même et ses sociétés affiliées ne participent pas activement et directement à des activités ayant trait aux brevets, au développement, à l'assemblage, à la production, au commerce ou à la fabrication de mines ou à de telles activités au titre de composants principalement utilisés dans la fabrication de mines. Le terme « mines » désigne les engins définis à l'article 2, paragraphes 1, 4 et 5 du Protocole II annexé à la Convention de 1980 sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi de certaines armes classiques qui peuvent être considérées comme produisant des effets traumatiques excessifs ou comme frappant sans discriminations.

Toute violation de la déclaration et de la garantie qui précède autorisera le PNUD à résilier le présent bon de commande immédiatement par notification adressée au fournisseur, sans être redevable des frais de résiliation ou engager sa responsabilité à quelque autre titre que ce soit.

## 16. REGLEMENT DES DIFFERENDS

**16.1 Règlement amiable.** Les parties devront faire tout leur possible pour régler à l'amiable les différends, litiges ou réclamations liés au présent bon de commande ou à sa violation, résiliation ou nullité. Lorsque les parties tenteront de parvenir à un tel règlement amiable par la conciliation, celle-ci devra se dérouler conformément au Règlement de conciliation de la CNUDCI qui sera alors en vigueur, ou selon toute autre procédure dont les parties pourront convenir entre elles.

**16.2 Arbitrage.** A moins que de tels différends, litiges ou réclamations liés au présent bon de commande ou à sa violation, résiliation ou nullité ne fassent l'objet d'un règlement amiable en application du paragraphe précédent du présent article sous soixante (60) jours à compter de la réception par l'une des parties de la demande aux fins de règlement amiable de l'autre partie, lesdits différends, litiges ou réclamations devront être soumis par l'une ou l'autre des parties à un arbitrage, conformément au Règlement d'arbitrage de la CNUDCI alors en vigueur, ainsi qu'à ses dispositions concernant le droit applicable. Le tribunal arbitral n'aura pas le pouvoir d'allouer des dommages et intérêts punitifs. Les parties seront liées par toute sentence arbitrale rendue dans le cadre d'un tel arbitrage à titre de règlement final desdits différends, litiges ou réclamations.

## 17. PRIVILEGES ET IMMUNITES

Aucune disposition des présentes conditions générales ou du présent bon de commande ou y relative ne pourra être considérée comme emportant renonciation aux privilèges et immunités de l'Organisation des Nations Unies, ainsi que de ses organes subsidiaires.

## 18. EXPLOITATION SEXUELLE

18.1 Le prestataire devra prendre l'ensemble des mesures appropriées pour empêcher la commission à l'encontre de quiconque d'actes d'exploitation ou d'abus sexuel par le prestataire lui-même, par l'un quelconque de ses employés ou par toute autre personne pouvant être engagée par le prestataire pour fournir tout service en application du contrat. A cet égard, toute activité sexuelle avec une personne de moins de dix-huit ans, indépendamment de toute loi relative au consentement, constituera un acte d'exploitation et d'abus sexuels à l'encontre d'une telle personne. En outre, le prestataire devra s'abstenir d'échanger de l'argent, des biens, des services, des offres d'emploi ou d'autres choses de valeur contre des faveurs ou des activités sexuelles ou de se livrer à des activités sexuelles constitutives d'actes d'exploitation ou dégradantes, et devra prendre l'ensemble des mesures appropriées pour interdire à ses employés ou aux autres personnes qu'il aura engagées d'agir de la sorte. Le prestataire reconnaît et convient que les présentes dispositions constituent une condition essentielle du contrat et que toute violation de la présente déclaration et de la présente garantie autorisera le PNUD à résilier le contrat immédiatement par notification adressée au prestataire, sans être redevable des frais de résiliation ou engager sa responsabilité à quelque autre titre que ce soit.

18.2 Le PNUD ne fera pas application de la règle précédente relative à l'âge lorsque l'employé du prestataire ou toute autre personne pouvant être engagée par celui-ci pour fournir des services en application du contrat sera marié à la personne de moins de dix-huit ans avec laquelle ledit employé ou ladite autre personne aura eu une activité sexuelle et lorsqu'un tel mariage sera reconnu comme étant valable par les lois du pays de citoyenneté dudit employé ou de ladite autre personne.

## **19.0 INTERDICTION DE FOURNIR DES AVANTAGES AUX FONCTIONNAIRES**

Le prestataire garantit qu'il n'a fourni ou qu'il ne proposera à aucun fonctionnaire du PNUD ou de l'Organisation des Nations Unies un quelconque avantage direct ou indirect résultant du présent contrat ou de son attribution. Le prestataire convient que toute violation de la présente disposition constituera la violation d'une condition essentielle du présent contrat.

## **20. POUVOIR DE MODIFICATION**

Conformément au règlement financier et aux règles de gestion financière du PNUD, seul le fonctionnaire autorisé du PNUD a le pouvoir d'accepter pour le compte du PNUD toute modification apportée au présent contrat, une renonciation à l'une quelconque de ses dispositions ou toute relation contractuelle supplémentaire avec le prestataire. Par conséquent, aucune modification du présent contrat ne sera valable et opposable au PNUD à moins de faire l'objet d'un avenant au présent contrat signé par le prestataire et le fonctionnaire autorisé du PNUD conjointement.

**Annexe 7 : Descriptions techniques des travaux (Dossier séparé)**

**Annexe 8 : Pièces graphiques (Dossier séparé)**